

## 'Alternative' : un anglicisme sémantique ?

Stijn Verleyen

*In deze rubriek breken we onze hersenen op een taalprobleem, waar vele generaties romanisten al mee worstelden. Bij het kiezen van een titel voor onze taaltip, Le remarqueur, gingen we de mosterd halen bij Vaugelas, een 17de-eeuwse grammairien.*

Selon le *Trésor de la langue française*, le mot 'alternative' désigne soit le fait de se trouver devant un choix entre deux options, soit chacune de ces deux options. Le dictionnaire cite toutefois Littré, qui refuse la seconde acception :

« On dit quelquefois choisir entre deux alternatives, prendre la première, la seconde alternative; cela est mauvais. Il n'y a jamais qu'une alternative composée de deux éléments entre lesquels il faut se décider. Poussés à bout, attaqués dans nos derniers retranchements, s'il ne reste qu'un parti à prendre, il n'y a pas d'alternative. Menacés de perdre l'honneur ou la vie, ou bien n'ayant que deux voies de salut toutes deux périlleuses, nous sommes dans une cruelle alternative. On propose une alternative à quelqu'un. On choisit dans une alternative; mais on ne se décide pas pour une alternative, puisque l'alternative elle-même est l'option entre deux issues, deux moyens. »

Dans une perspective normative, on considérera donc comme fautifs les emplois suivants :

- *La location d'une voiture serait une alternative intéressante pour vous.*
- *L'autre alternative serait de prendre l'autobus.*
- *Je n'ai eu d'autre alternative que d'appeler la police.*
- *Les alternatives sont claires : réparer l'auto accidentée ou en acheter une neuve.*
- *Elle hésite entre ces deux alternatives : quitter ou rester.*

On dira plutôt :

- *La location d'une voiture serait une **solution** intéressante pour vous.*
- *L'autre **possibilité** serait de prendre l'autobus.*
- *Je n'ai eu d'autre **choix** que d'appeler la police.*
- *L'**alternative** est claire : réparer l'auto accidentée ou en acheter une neuve.*
- *Elle hésite devant l'**alternative** suivante : quitter ou rester.*

L'explication de cet usage glissant n'est pas certaine. Selon le TLFF, le glissement est « dû à l'absence d'un mot désignant un parti qui s'offre au choix dans une situation où il n'y a que deux solutions possibles. Le bon usage emploie, à défaut, *parti(s)* (vieilli), *option(s)*, *solution(s)*, etc. ». D'autres considèrent le sens dérivé comme un anglicisme sémantique. En effet, en anglais, *alternative* désigne chacune des possibilités parmi lesquelles on peut choisir, tandis qu'en français *alternative* désigne à l'origine un ensemble de deux solutions.

Si l'on veut éviter l'emploi du mot dans le sens dérivé, on peut le remplacer aussi, dans ces contextes, par *solution de rechange*, *solution de remplacement* ou *parti*.

**Sources :**

TLFi (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

La banque de dépannage linguistique (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>)



**Ook u bent welkom als medewerker van de VLR!**  
Contacteer ons via [info@vlrom.be](mailto:info@vlrom.be)